

Plan Local d'Urbanisme de Muhlbach-sur-Bruche



Document approuvé par délibération du
conseil municipal le :

Le Maire

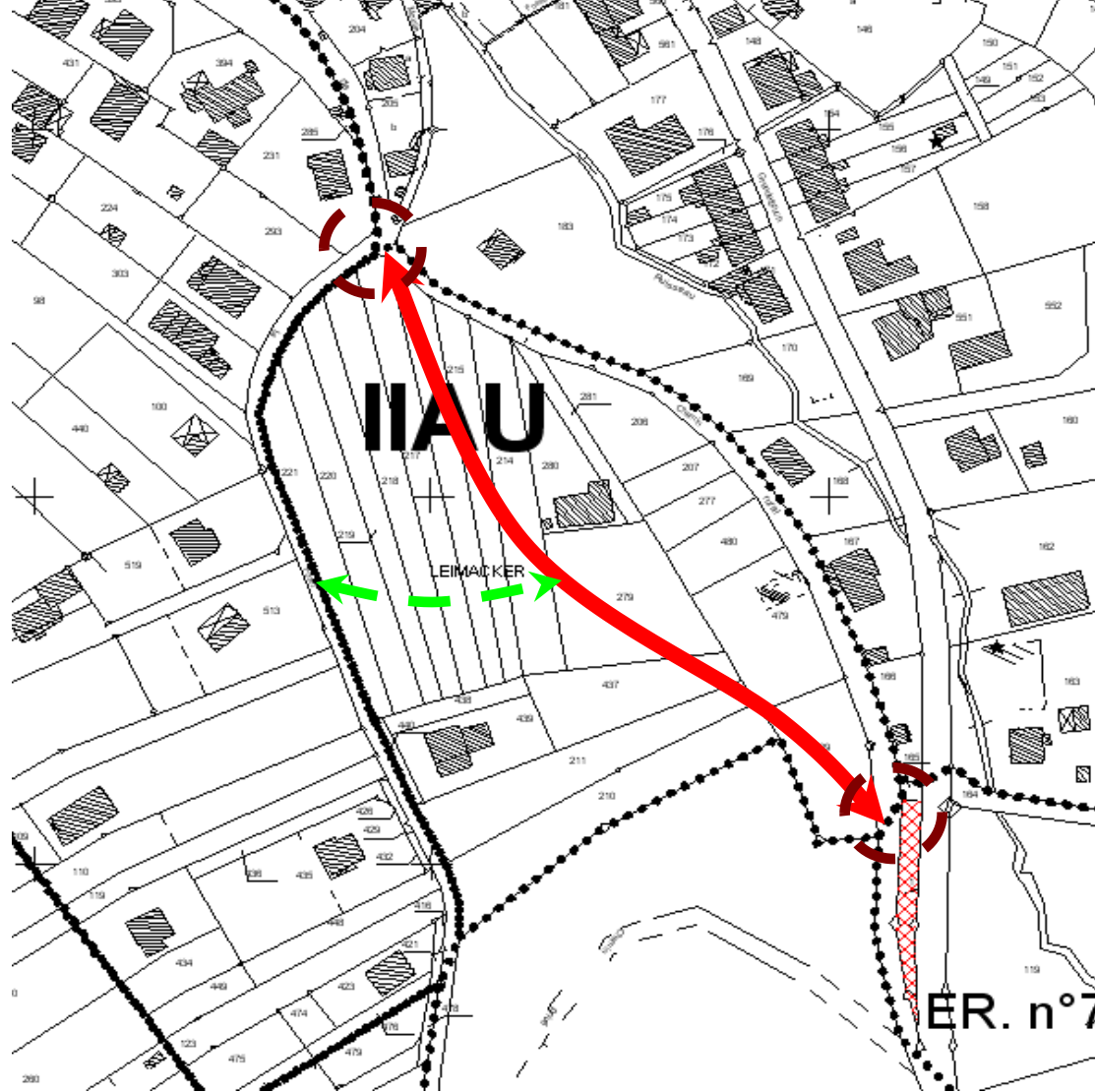
Orientations d'aménagement et de programmation

4, rue des Artisans
Z. A. du Stade
67210 Bernardswiller
www.toposweb.com




une société
TOPOS
INGÉNIERIE



Papier recyclé



Légende:

-  Voie à aménager
-  Liaison douce à créer
-  Carrefour à aménager

Principe d'aménagement:

L'objectif est de densifier cette zone déjà partiellement urbanisée. Le parcellaire en lanière contraint à un redécoupage pour réaliser un aménagement d'ensemble, intégrant notamment un schéma de voirie.

La desserte de la zone nécessite:

- L'aménagement du carrefour de la rue de la Forêt en prenant en compte le calvaire,
- La création d'une sortie sécurisée sur la route de Grendelbruch (d'où la mise en place d'un emplacement réservé).

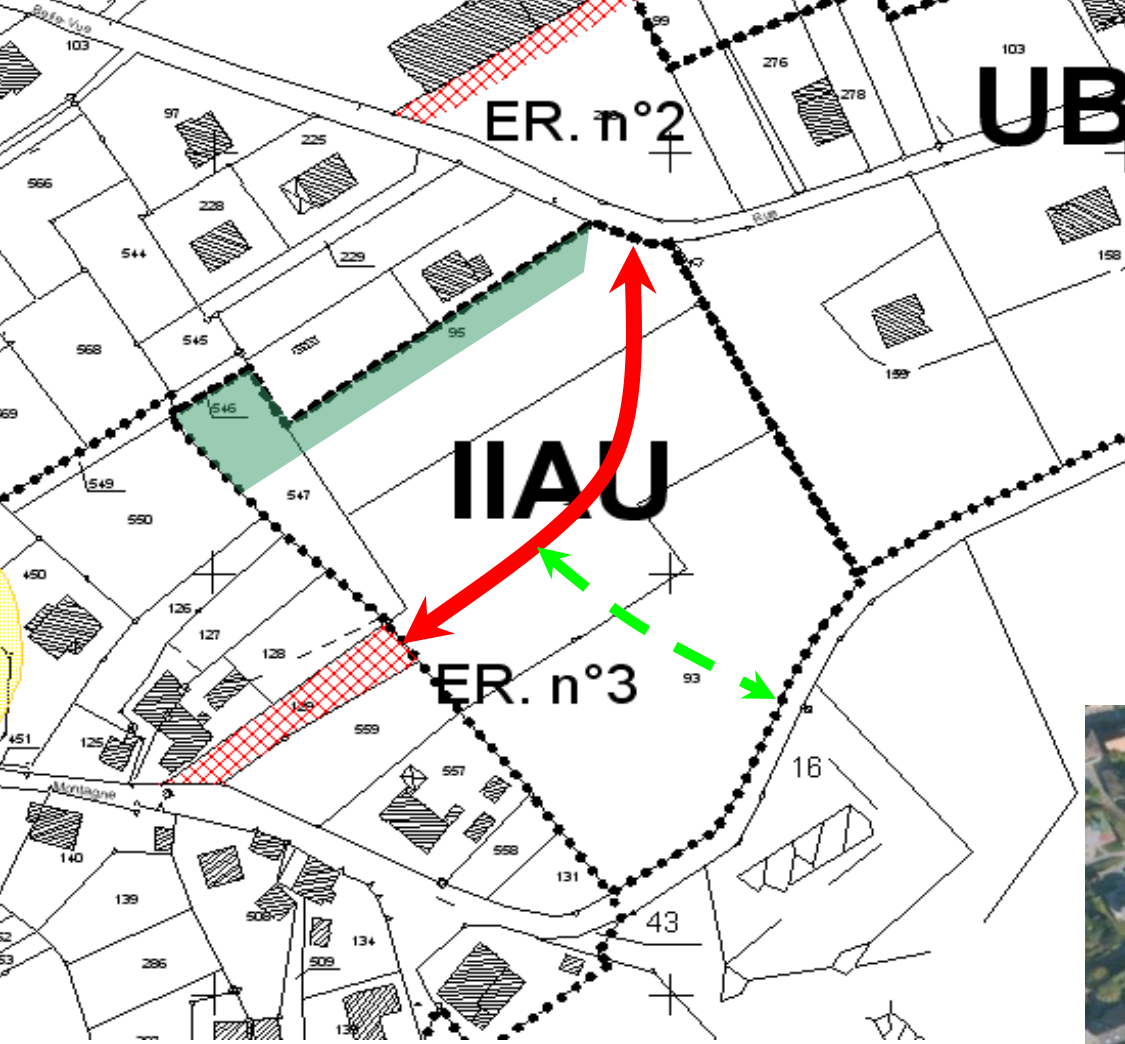
Cette deuxième issue permettra de limiter les flux sur la rue de la Forêt et la route de Grendelbruch.

Une liaison douce transversale sera créée. Elle s'inscrit dans une volonté de recréer des liaisons à l'intérieur de ce secteur où l'urbanisation diffuse sous forme d'opérations ponctuelles limite les possibilités de cheminements piétonniers.

Enfin, la problématique de gestion des eaux de ruissellement devra être traitée tant pour la partie amont qu'en aval de la zone.



0 50 m



Principe d'aménagement:




Ce secteur présente de fortes contraintes en termes de topographie et d'accès. Son aménagement nécessite:

- La création d'un système de voirie en sens unique entre la rue de la Montagne et la rue Belle-Vue, la première étant particulièrement étroite. Ce fonctionnement permettra de limiter le croisement des véhicules. Un emplacement réservé sera créé pour faciliter ce bouclage.
- La gestion des eaux de ruissellement depuis les zones boisées en amont et vers les riverains situés en aval.

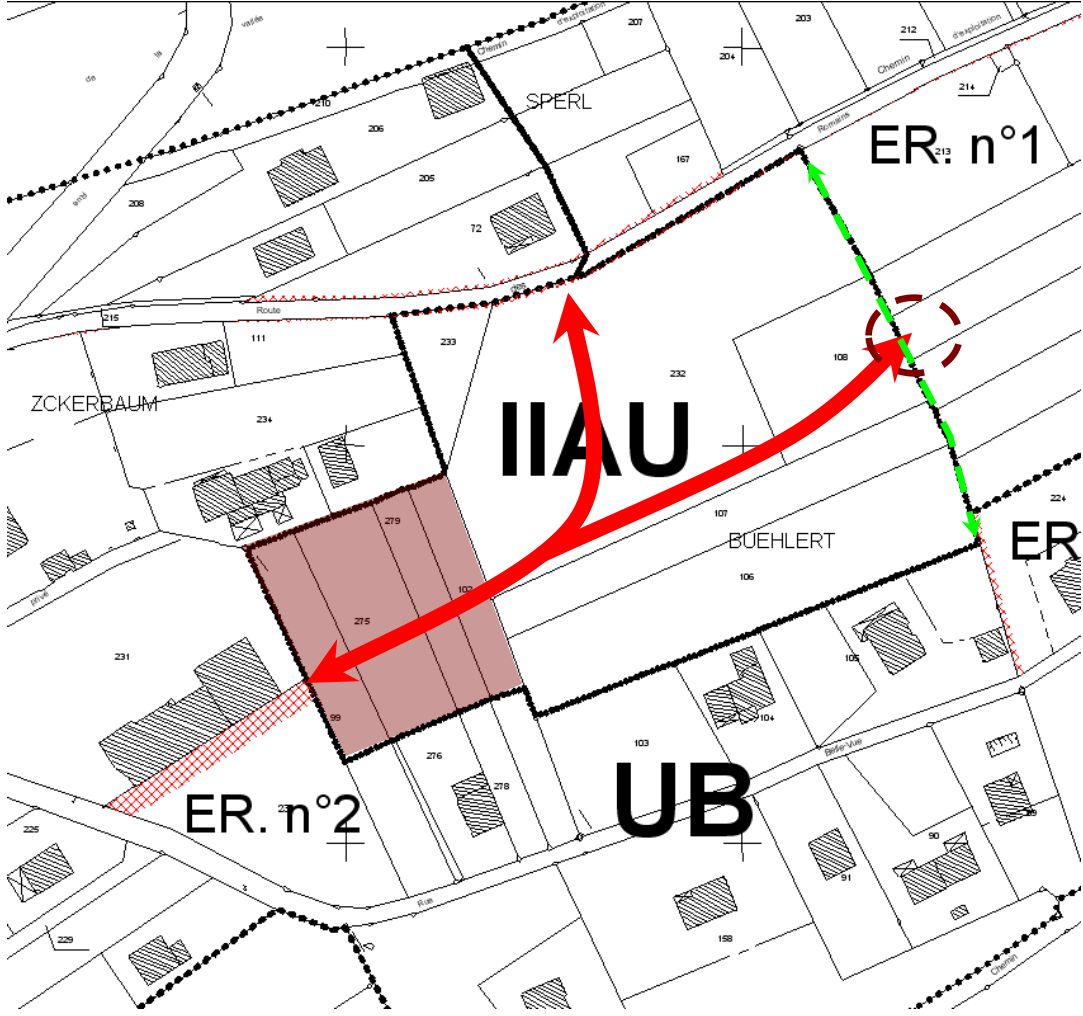
De par sa topographie marquée, le site est exposé au bruit de la voie express. Pour réduire les nuisances, la frange boisée en partie basse de la zone pourra être préservée ou réaménagée.

Enfin, un cheminement piétonnier devra permettre la liaison du futur lotissement vers le chemin rural situé en amont de la zone.

Légende:

-  Bouclage en sens unique à créer
-  Liaison douce à créer
-  Frange boisée à conserver en partie comme transition paysagère





Principe d'aménagement:

Le vaste espace de prairies situé entre la rue des Romains et la rue Belle-Vue représente le principal potentiel développement du village à moyen/long terme. L'objectif est de restructurer l'ensemble du secteur en créant des liaisons entre ces deux rues parallèles, au fur et à mesure de l'aménagement des zones à urbaniser.

Le système de voirie pourra fonctionner en sens unique pour limiter le croisement de véhicules sur ces rues relativement étroites. En complément, la commune met en place des emplacements réservés pour élargir la route des romains.

Une liaison piétonnière transversale sera mise en place pour relier les deux rues, à l'image de ce qui se faisait à l'époque par les chemins de défrètement.

Enfin, l'extrémité Ouest du secteur, enclavé entre plusieurs bâtiments volumineux et donc moins impactant du point de vue paysager, devra être mobilisé pour de l'habitat intermédiaire, favorisant une urbanisation dense.

Légende:

- Bouclage en sens unique à créer
- Liaison douce à créer
- Secteur à densifier en favorisant l'habitat intermédiaire
- Possibilité de raccordement à prévoir pour le prolongement futur de la zone à urbaniser

